



MODALITES SELECTIONS ROUTE 2017 (CADETS, JUNIORS, ESPOIRS)

1. Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection en concertation avec les membres de l'Equipe Technique Régionale en charge de la route.
2. Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté.
3. Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe Bourgogne Franche-Comté. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection
5. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte national.
6. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre indication médicale prononcée par le médecin régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnés est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.

CADETS

Les actions auprès des cadets sont limitées, puisque la priorité est donnée aux Comités Départementaux pour le suivi et l'accompagnement de cette catégorie, notamment à travers le Challenge de l'Est. Il s'agit surtout de les accompagner vers le Championnat de France.

Détection :

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté est de participer à la journée de détection organisée par un comité départemental de Bourgogne Franche-Comté.

Après exploitation des données du 1^{er} niveau de détection, 8 cadets seront convoqués sur une journée de détection et d'évaluation des aptitudes. **Samedi 29 avril à Dijon.**

Ce stage permettra d'évaluer les cadets et d'établir des profils de puissance, conformément au Plan National de Détection de la Fédération Française de Cyclisme.

Courses de sélections pour le Championnat de France :

Le Championnat Régional sur route, les manches du Challenge Interrégional Cadet.

Sélection validée le 17 juillet à l'issue de la dernière manche du challenge de l'est.

CADETTES

Projet :

Les actions menées auprès des minimes et cadettes se portent sur 2 objectifs majeurs :

- Formation générale à travers les différentes manches de Coupe de France
- Formation d'un collectif soudé et compétitif pour le championnat de France

Critères de sélections :

- Pour la 1^{ère} manche de Coupe de France (30 avril 2017 - Sauternes): Résultats des tests de détection du 22-23 avril et Résultats obtenus lors de la saison 2016, comportement et résultats obtenus sur les 1^{ères} courses de début de saison 2017.
- Pour la 2^{ème} manche de Coupe de France (14 mai / Izernore): Résultats des épreuves du début de saison, résultat obtenu lors de la 1^{ère} manche (Top 30)
- Finale et 3^{ème} manche de Coupe de France (22 et 23 juillet / Tour d'Auvergne) :

Résultats des épreuves de mi-saison. Résultats et comportement sur la 2^{ème} manche (Top 30). L'équipe sera constituée des sélectionnées aux championnats de France.

Critères de sélections pour le Championnat de France (28 juillet 2017, St Amand-Montrond) :

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue **du Championnat interrégional** et prendra prioritairement en compte La Coupe de France ; ainsi que le comportement lors du stage régional de détection.

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable. Le comportement lors du stage régional sera essentiel.

La sélection pour le championnat de France sera validée le 25 juin 2017. Le stage de préparation au Championnat de France de l'Avenir se déroulera du 19 au 21 juillet et la présence des sélectionnées à ce stage est obligatoire. **L'objectif de ce stage et des manches de la Coupe de France seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

JUNIORS/SENIORS Dames

Projet :

Le Comité Régional composera une sélection sur les épreuves suivantes :

- Le Championnat de France Elite Dames sur l'épreuve de Contre la Montre et l'épreuve en ligne.
- Le championnat de France de l'avenir sur l'épreuve de Contre la Montre et l'épreuve en ligne.

Critères de sélections :

- Pour le **Championnat de France Espoirs/Elites (22 au 24 Juin 2017 / St Omer)**: Les résultats lors des manches de coupe de France (Top 30), ainsi que le championnat inter-régional. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part **le comportement collectif** lors des manches de Coupe de France sera pris en compte.
- Pour le **Championnat de France Espoirs/Elites de CLM** : Top 10 du dernier championnat de France de la spécialité et prise en compte du résultat sur le Contre la Montre de Nogent l'Abbesse.
- Pour le **Championnat de France Juniors (27 au 29 juillet 2017 : St Amand de Montrond)** : les résultats et **le comportement** lors des manches de coupe de France (Top 10 Juniors), classement général de la coupe de France (top 30) ainsi que le championnat régional. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part **le comportement collectif** lors des manches de Coupe de France sera pris en compte.
- Pour le **Championnat de France Juniors de CLM** : Top 10 du dernier championnat de France de la spécialité et prise en compte du résultat sur le Contre la Montre de Nogent l'Abbesse.

La sélection pour le championnat de France Elites/espoirs sera validée le 13 juin. La sélection aux Championnats de France de l'Avenir sera annoncée le 10 juillet 2017.

JUNIORS

Projet :

Identique aux saisons précédentes, l'objectif principal est le Championnat de France. Les différentes manches de la coupe de France serviront de support pour la préparation et la sélection au Championnat de France.

Critères de sélections :

- Pour la 1ère manche nationale (Trelon le 16 avril): Résultats sur les épreuves juniors et régionales du début de saison et les résultats de la saison 2016.
- Pour la 2ème manche nationale (Jugon les lacs le 28 mai) : les résultats et le comportement lors de la 1ère manche (top 30) et l'ensemble des courses juniors et 2-3-J de la région Bourgogne Franche-Comté jusqu'au 16 mai (top 3).
- Pour la 3ème manche nationale (Classique des Alpes le 3 juin) : les résultats et le comportement lors des 2 premières manches (top 30), et profil grimpeur.

- Pour la 4^{ème} manche (GP de Cherves le 9 aout): les résultats et le comportement lors des 3 premières manches nationales (top 20) et le championnat de Bourgogne Franche-Comté Juniors. Priorité sera faite aux juniors 1^{ère} année.

Critères de sélections Championnat de France (30 juillet 2017, St Amand-Montrond) :

- Pour le Championnat de France : les résultats et le comportement lors des 3 premières manches, ainsi que le Championnat Régional.
- Sélection validée le 10 juillet.

Les sélectionnées aux championnats de France sur Route seront convoquées à un stage de préparation. **L'objectif de ce stage et de cette épreuve de préparation seront de valider tout le travail réalisé tout au long de la saison et de sceller le fonctionnement collectif et la cohésion du groupe.** Une attention particulière sera également portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à une épreuve de préparation. Ils participeront à cette épreuve en « Equipe BFC »: Tour de la Vallée de la Trambouze (Fédérale juniors) le 23 juillet 2017.

- Les remplaçants des sélectionnés aux championnats de France sur Route pourraient être appelés par le C.T.R. en cas de doute sur la constitutionnalité de l'Equipe retenue. Entre ces épreuves, les coureurs sélectionnés auront la liberté de choisir les épreuves entrant dans leur préparation

ESPOIRS

Projet :

Les objectifs des compétitions proposées sont d'apporter une plus value aux coureurs espoirs. Le travail doit donc être réalisé en complémentarité du travail des clubs de DN et en concertation avec les directeurs sportifs et entraîneurs des athlètes. Le comité doit proposer des courses permettant aux athlètes d'élargir leur répertoire de compétences techniques.

L'objectif de formation sera d'accompagner les coureurs sortant de la catégorie junior afin de favoriser la transition entre les deux modes de fonctionnement.

Les équipes seront composées de coureurs de 19 et 20 ans en priorité, ainsi que de 3 coureurs (au maximum) de 21 et 22 ans.

Critères de sélections :

- **Ronde de l'Isard (Midi Pyrennées) du 18 au 21 mai 2017 :**
 - l'ensemble des courses 1^{ère} catégorie (top 15) et classe 2, profil grimpeur
- **Tour du Val d'Aoste (France-Italie) du 11 au 16 juillet 2017**
- l'ensemble des courses 1^{ère} catégorie du calendrier national (top 15) , profil grimpeur.

Critères de sélections Championnat de France (29 juillet 2017, St Amand-Montrond) :

- Pour le Championnat de France Espoirs : une présélection sera effectuée à l'issue du Championnat Régional qui se déroule le 4 juin. Puis l'ensemble des course Elites seront ensuite observées jusqu'au 2 juillet, date à laquelle la sélection sera annoncée.